# CPTS de Pantin : retour d'expérience

Vendredi 18 septembre 2020



Dr. Yohan Saynac / Dr. Didier Duhot

# Pourquoi une CPTS?



- Disparition de l'amicale des médecins
- Age moyen des MG élevé
- Difficultés des prises en charge de la multimorbidité et des personnes âgées dépendantes
- Pas de dialogue entre les professionnels, pour la plupart
- Sentiment d'isolement des libéraux
- Impression de ne pas être entendu dans ses difficultés

## Naissance du projet



• De nouvelles installations à Pantin (MSP, IDE, psychologue)

Une offre de soins insuffisante

Une forte présence des CMS

Une forte « universitarisation » des professionnels

Envie commune de co-construction

# Bref historique du projet



- Novembre 2018 : décision conjointe des CMS et de la MSP de créer une CPTS (première réunion)
- Février 2019 : création de l'association CPTS de Pantin (AG constitutive)

• Mai 2019 : la CPTS est signataire du CLS 3 de Pantin

 Janvier 2020 – Juillet 2020 : formalisation du dossier de fonctionnement avec la coordination

## Bref historique du projet



- 42 adhérents à jour de leur cotisation, 83 personnes au total
- Un CA de 15 personnes
- Un bureau de 5 personnes
- Groupes de travail autour des 5 principales missions
- Des travaux de thèse pour enrichir le travail de terrain
- 6 professions différentes représentées au CA

# Le Bureau de la CPTS de Pantin



**YOHAN SAYNAC** 

Médecin généraliste Président **DIDIER DUHOT** 

Médecin généraliste Vice-président **CLAUDIA MONACO** 

Infirmière Trésorière **ILHAME NAJEM** 

Médecin généraliste Secrétaire générale **TIPHANY SAYNAC** 

Infirmière Secrétaire adjointe

### Méthode



• <u>PHASE 1</u>: Diagnostic territorial, constitution des groupes de travail et prémices du projet de santé

Janvier - Avril 2020

PHASE 2 : Communication, gouvernance et projet de santé
 Avril – Juillet 2020

• Signature du projet de santé : le 15/09/2020

### Facteurs facilitants



- Forte universitarisation sur la ville sur 8 ans
  - CDSPU
  - 1 PA, 1 MCA, 1 CCU, 3 AUMG et une ex CCU
  - 20 MSU sur la ville
- Construction pas à pas avec plusieurs réunions avant la structurations
- Arrivée de jeunes médecins
- Plusieurs MSP créés ou en gestation
- Implication et soutien fort de la ville
- Pas de leadership de la ville
- Pas (encore) d'enjeu de pouvoir sur le territoire

### Facteurs facilitants



- Peu d'implication des médecins âgés
- Support de l'ARS et de la CPAM
- Covid 19
- L'absence d'une structure hospitalière prédominante
- La pacification des relations libéraux/CMS depuis longtemps
- Quelques projets connus et/ou partagés (CDJ diabète, accueils des internes...)
- Un ou des coordinateurs efficaces et non soignants
- La dynamique locale créée

### Facteurs freinateurs



- Inertie habituelle des médecins
- Manque de liens et de connaissance entre les acteurs du soin, du médico-social et du social
- Covid 19

## Ce qu'il faut améliorer!



- L'implication des acteurs du social
- L'implication de tous les acteurs sur la ville
- La communication entre les acteurs et la connaissance des projets
- Pouvoir sortir le nez du guidon
- Que chacun y trouve son compte

## Plan d'action



### **GOUVERNANCE**

- Formalisation des rôles de chacun

### **COMMUNICATION**

- Rencontres de partenaires
  - Réunion publique
  - Campagne d'adhésion

### **PROJETS DE SANTE**

- Groupes de travail

# Merci pour votre attention!





#### Projet territorial de santé

CP

Actions déployées par la CPTS dans le cadre du COVID-19 (1)

- Création d'un groupe d'échanges de la CPTS et de groupes d'échanges par profession pour communiquer des informations en temps réel
- ➤ Diffusion de questionnaires pour recenser :
  - les organisations des professionnels du territoire
  - les professionnels pouvant accueillir de nouveaux patients
  - les besoins des professionnels pour faire face au COVID-19 : matériel de protection, moyens humains, etc.

### Projet territorial de santé

Actions déployées par la CPTS dans le cadre du COVID-19 (2)



#### Actions de prévention :

- Campagnes d'affichage dans les lieux d'exercices et dans les lieux publics
- Réorganisation des cabinets/MSP/CMS
- Diffusion des recommandations
- Recherche et distribution de matériel de protection
- Surveillance des personnes fragiles et isolées en lien avec la ville
- Elaboration d'un schéma d'orientation des personnes âgées de 60 ans et plus nécessitant un accompagnement à domicile en lien avec la MAIA 93 Sud-Ouest
- Participation à des GT avec les instances et les hôpitaux pour élaborer un protocole COVID de sortie d'hospitalisation
- > Création d'un numéro unique pour orienter les patients COVID en sortie d'hospitalisation en ville
- Diffusion d'une lettre d'informations.





### I. ACCES AUX SOINS

- 1. Faciliter l'accès aux soignants de ville, notamment l'accès à un médecin traitant et augmenter l'offre de soins non programmés
- > Créer un répertoire partagé des professionnels de santé exerçant sur le territoire
- > Définir une organisation de soins non programmés sur le territoire





### I. ACCES AUX SOINS

- 2. Améliorer l'accès aux soins aux personnes en situation de précarité
- Créer un guide des partenaires sociaux
- Proposer des prises en charge aux personnes en situation de précarité sans couverture sociale (PASS ambulatoire portée par les CMS)





# II. ORGANISATION DE PARCOURS PLURIPROFESSIONNELS AUTOUR DU PATIENT

- 1. Améliorer le lien ville-hôpital en sortie d'hospitalisation
- > Créer des **outils** à destination des professionnels de ville et des praticiens hospitaliers
  - Fiche d'adressage vers l'hôpital
  - Compte-rendu standardisé de sortie d'hospitalisation
  - Protocole de sortie d'hospitalisation
- Rédiger des **protocoles** de prise en charge ambulatoire en sortie d'hospitalisation
- > Créer un arbre d'orientation pour faciliter le maintien à domicile





# II. ORGANISATION DE PARCOURS PLURIPROFESSIONNELS AUTOUR DU PATIENT

- 2. Améliorer le lien entre la médecine générale et la psychiatrie
- Mettre en place une **organisation** permettant aux médecins généralistes et aux psychiatres de mieux coordonner la prise en charge des patients dans les cas suivants :
  - Demande d'avis d'expert
  - Elaboration du plan de soins du patient
  - Orientation du patient en cas d'évolution de sa problématique
- > Utiliser un courrier de liaison pour rendre systématique la transmission des informations
- Expérimentation charte Psychiatrie/MG sur Pantin en 2016
  Séminaire CPTS Montreuil 18 septembre 2020

## Projet territorial de santé



### III. PREVENTION

- 1. Prévenir les crises sanitaires et les épidémies saisonnières
- Mener des campagnes de sensibilisation et de vaccination sur le territoire
  - 2. Promouvoir le dépistage des cancers du sein, du col de l'utérus et du côlon
- Décliner les campagnes de dépistage des cancers du sein, du col de l'utérus et du côlon





#### III. PREVENTION

- 3. Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées
- Organiser des ateliers d'Activité Physique Adaptée
- Participer à la surveillance des personnes âgées lors des périodes de canicule
- 4. Informer sur la santé sexuelle et prévenir les violences faites aux femmes
- Mener des interventions d'éducation à la santé sexuelle dans les collèges et les lycées
- Faire connaître le réseau de lutte contre les violences faites aux femmes
- > Intervenir dans les maisons de quartier cation est dels fémines re 2020





### IV. QUALITE ET PERTINENCE DES SOINS

- 1. Faciliter la mise en place de groupes d'échanges professionnels
- Développer les groupes de pairs sur le territoire et proposer des réunions de formation thématiques
- Développer les staffs pluriprofessionnels et les réunions de concertation pluriprofessionnelle sur le territoire
- 2. Favoriser le déploiement des projets de recherche sur le territoire
- ➤ Mener des **projets de recherche** sur le territoire (CDSPU)





#### V. ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTE SUR LE TERRITOIRE

- 1. Favoriser et faciliter l'accueil de stagiaires
- Accompagner les stagiaires, les maîtres de stage et les professionnels souhaitant accueillir des stagiaires
- 2. Favoriser et faciliter l'accueil de remplaçants
- Accompagner les professionnels remplaçants
- 3. Favoriser et faciliter l'installation de nouveaux professionnels
- Accompagner l'installation de nouveaux professionnels
  Séminaire CPTS Montreuil 18 septembre 2020